



Coopérer

pour

VOUS

développer



Ecologie

Industrielle

Territoriale

Le programme
de l'économie circulaire
du réseau des CCI et CMA
du Centre-Val de Loire

Rejoindre la dynamique EIT c'est...

... Participer à une dynamique collective enrichissante

- Coopérez avec d'autres entreprises sous l'angle du partage de ressources.
- Renforcez des liens avec une communauté d'industriels sur votre territoire.
- Créez de la valeur économique à échelle locale.

... Vivre l'innovation collaborative !

- Bénéficiez d'outils de mutualisation de biens, services et de flux.
- Expérimentez de nouvelles formes de travail collectives et ouvertes.
- Accédez aux richesses partagées de votre territoire.

... Un moyen de détecter et de saisir des opportunités d'affaires

- Exploitez le plein potentiel de vos équipements et ressources.
- Réalisez des économies sur les coûts d'achats de matières premières et sur les coûts de traitement de vos déchets.
- Accédez à des équipements et compétences mutualisés.

Projet



Les 4 grands axes de l'EIT

Échange de matières et de ressources

Vous produisez des **déchets industriels en quantité** (chutes de bois, plastiques, mousses, huiles...) et vous payez pour leur collecte... **et si une entreprise avait besoin de ces matières pour alimenter son propre appareil de production ?**

Partage des ressources humaines

Vous souhaitez **plus de flexibilité** pour répondre à des variations d'activité ou vous souhaitez accéder à des compétences spécifiques : **pourquoi ne pas devenir co-employeur ?**

Énergies en circuits courts

Vous pensez que **votre appareil industriel pourrait contribuer à alimenter des réseaux locaux d'énergie ?**

Ou vous souhaitez **vous fournir en énergie grâce à des réseaux en circuits courts** et découvrir les boucles d'énergie verte locales déjà existantes sur le territoire et celles en projet (réseau de chaleur) ?

Mutualisation des équipements

Vous constatez que certains de **vos équipements** (stations de lavages, cabines de peintures, espaces de stockage, salles de réunions...) **sont sous-utilisés** et pourraient bénéficier à d'autres acteurs économiques.

Ou à l'inverse **vous cherchez à accéder ponctuellement à des équipements trop onéreux pour une entreprise seule ?**



Le **programme EIT** vise à mutualiser ou à optimiser l'utilisation des ressources matérielles et immatérielles selon un principe simple : **les ressources résiduelles ou inutilisées d'une entreprise**

(matières premières, déchets, énergie, eau, logistique, équipements, compétences, etc.) **peuvent être utilisées par une ou plusieurs autres entreprises.**

